

11 février 2016
Namur

LA CREATION D'UNE ILA : **Aspects institutionnels et** **budgétaires**

Isabelle Detal, Directrice Générale du CPAS d'Assesse

1. Procédure de création d'une ILA et montage institutionnel

2. Analyse des besoins humains et logistiques pour la création d'une ILA

3. Budget de fonctionnement du service d'une ILA

4. Conclusion

1. Procédure de création d'une ILA et montage institutionnel

Création d'une ILA
11 février 2016

1. Procédure de création d'une ILA et montage institutionnel

La procédure à suivre pour la création d'un service d'accueil de personnes en ILA passe nécessairement par les étapes suivantes :

- a) Un projet instruit par l'administration qui comprend une analyse précise des besoins en termes humain, logistique et budgétaire pour mener à bien cet accueil.
- b) Un accord de principe sur ce projet par le conseil de l'action sociale.
- c) Un avis positif du comité de concertation commune-CPAS.(en particulier en ce qui concerne la création de service, la modification du cadre éventuelle, modifications budgétaires).
- d) Un éventuel avis positif du comité de concertation avec les organisations syndicales.(en ce qui concerne l'organisation du travail et cadre

1. Procédure de création d'une ILA et montage institutionnel

e) Des décisions du conseil de l'action sociale :

- L'adoption d'une délibération générale dans laquelle les principes généraux de fonctionnement des ILA sont décrits .

Cette convention précise les dépenses qui sont imputées d'une part sur la partie forfaitaire de la subvention et d'autre part sur la partie variable du même subventionnement.

1. Procédure de création d'une ILA et montage institutionnel

Sont imputés sur *la partie forfaitaire* du subventionnement :

- les frais de loyer et les charges locatives aux bâtiments faisant l'objet d'une convention ILA;
- les frais de personnel.

1. Procédure de création d'une ILA et montage institutionnel

Sont imputés sur la *partie variable* du subventionnement :

- les frais d'argent de poche,
- les frais d'alimentation, d'hygiène et d'entretien,
- les frais d'habillement
- les frais d'achat de carte de téléphone,
- les frais scolaires,
- les frais d'activités culturelles ou de loisirs
- les frais d'interprète ou d'avocat....

Attention : les dépenses de soins médicaux, paramédicaux et pharmaceutiques ne sont pas à la charge du subventionnement mais bien récupérables sur base de la loi du 2 avril 1965.

1. Procédure de création d'une ILA et montage institutionnel

e) Des décisions du conseil de l'action sociale (suite) :

- La conclusion de contrat(s) de bail et l'achat de mobiliers pour meubler le(s) logement.
- Marchés publics pour divers achats: mobilier, l'alimentation,.....
- Le recrutement de personnel et les profils de fonction des agents engagés.
- La tutelle d'annulation du conseil communal sur certaines décisions adoptées par le conseil de l'action sociale : cadre du personnel, marchés publics..... , la tutelle d'approbation pour les modifications budgétaires.
- Avaliser la conclusion de (s)convention(s) d'accueil en ILA avec Fédasil.
- Une modification budgétaire pour y intégrer un budget de fonctionnement.

2. Analyse des besoins humains et logistiques pour la création d'une ILA

Création d'une ILA
11 février 2016

2. Analyse des besoins humains et logistiques

- A. Quel encadrement utile faut-il pour assurer un encadrement de qualité des demandeurs d'asile accueillis au sein des ILA ?

À Assesse, pour une capacité d'accueil de 30 places, le cadre du personnel est le suivant :

Nous avons fait le choix d'une équipe pluridisciplinaire, chacun doté d'une formation spécifique :

- 1.5 ETP d'emplois d'assistant social
- 0.5 ETP d'emploi enseignant alpha
- 0.5 ETP d'emploi d'accompagnateur social
- 0.5 ETP d'emploi d'agent administratif
- 0.25 ETP d'emploi d'ouvrier

Il ne faut pas non plus sous-estimer la charge de travail supplémentaire pour l'équipe administrative en place du CPAS : calcul des salaires, mandatements, GRH, délibérations,.....

2. Analyse des besoins humains et logistiques

B. Quelle précaution prendre au niveau des engagements?

Le réflexe de dégoter un subside à l'emploi (maribel social, plan activa.....) est une condition pour atteindre un équilibre budgétaire si le choix d'un accueil de qualité par une équipe pluridisciplinaire est posé.

2. Analyse des besoins humains et logistiques

C. Quelle conséquence en cas de diminution de la capacité d'accueil décidée unilatéralement par Fedasil ?

Si Fedasil résilie une ou plusieurs conventions d'accueil, comme ce fût le cas en 2013, le CPAS devra mettre un terme à certains contrats de travail ou reconvertir le personnel en place.

Ce fût le cas à ASSESSE où à l'époque, nous avons pris la décision de proposer au personnel en place soit une reconversion dans d'autres services du CPAS, soit une diminution de temps de travail.

2. Analyse des besoins humains et logistiques

D. Quelle précaution prendre au niveau de la conclusion des contrats de location des bâtiments ?

Les conventions d'accueil proposées par Fedasil sont conclues à durée indéterminée avec un préavis de résiliation de 6 mois.

Il est donc conseillé de conclure des contrats de location d'une durée de 3 ans ou plus mais avec la possibilité de le résilier avec un préavis de 6 mois dès la 1^{ère} année.

3. Budget de fonctionnement du service d'une ILA

3. Budget de fonctionnement – exemple : budget initial ordinaire 2016 de l'ILA

Base = ILA de 30 places, 12 adultes + 18 enfants répartis dans 6 logements.

Budget global = dépenses : 402.289,65 € / Recettes : 431.677,51 €

3 lectures différentes de notre budget ordinaire 2016:

A. Lecture budgétaire du fonctionnement de l'ILA

B. Lecture graphique du budget 2016 de l'ILA

C. Grille de lecture utilisée par le(s) gestionnaire(s) du CPAS

3. Budget de fonctionnement

A. Lecture budgétaire du fonctionnement de l'ILA

DEPENSES				
Personnel	197.326,11	837/111-01	Traitement du personnel	138.910,77
		837/113-01	Cotisations patronales à l'ONSSAPL pr le personnel	46.346,77
			
Fonctionnement	155.696,49	837/12401-42	Argent de poche - Besoins hebdomadaires (alimentation, frais de soin et d'hygiène)	51.688,00
		837/126-01	Loyers et charges locatives des immeubles loués	50.300
		837/125-12	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	12.700
		837/125-03	Fournitures de combustibles pour le chauffage des bâtiments	10.000
		
Transferts	33.886,20	837/33399-03	Autres interventions récup. auprès de l'Etat : Médic, Pharm.	18.000
		837/33402-01	Aide sociale en nature, Frais de transport	3.800
		837/33404-01	Aide sociale en nature, Frais inscriptions scolaires	3.300
		
Dettes	0,00			
Fact. interne	15.380,85	837/030-01	charges locaux administratifs	15.380,85
TOTAL	402.289,65			

3. Budget de fonctionnement

A. Lecture budgétaire du fonctionnement de l'ILA

RECETTES				
Prestations	0,00			
Transferts	429.187,02	837/485-01	Contrib. des autres P.P.dans les frais de fonctionnement (FEDASIL)	302.784,48
		837/48501-02	Contrib.des autres P.P.dans les frais de personnel: Maribel	108.452,54
		837/467-03	Récup. de l'aide sociale auprès de l'Etat (loi 2 avri 1965)	16.700,00
		
Dette	0,00			
Fact. interne	2.490,49	837/080-01	Recette de personnel	2.490,49
TOTAL	431.677,51			

3. Budget de fonctionnement

B. Lecture graphique du budget 2016 de l'ILA

Intervention de Fedasil par place occupée par jour calendrier :

- Adulte = 37,77 e
- Enfant = 20,78 €

Une place inoccupée donne droit à une subvention égale à 40 % du montant d'une place occupée

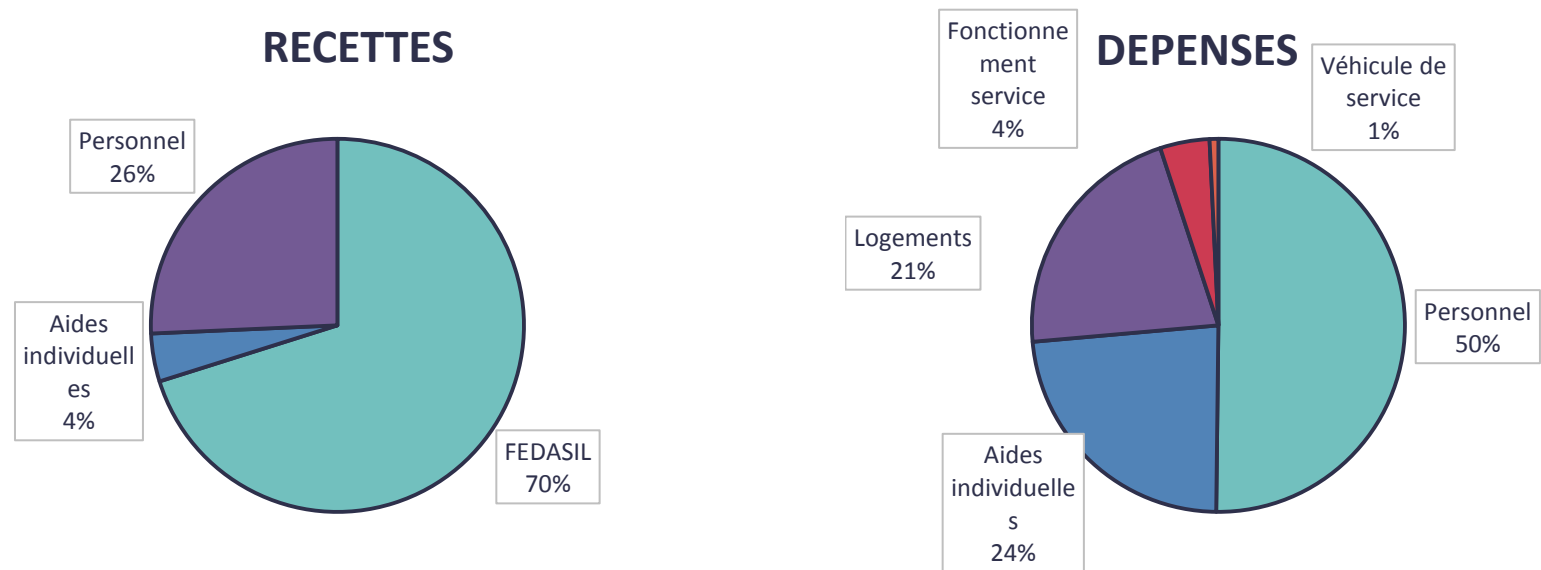
3. Budget de fonctionnement

B. Lecture graphique du budget 2016 de l'ILA

RECETTES			DEPENSES	
FEDASIL	302.784,48		Personnel	201.897,19
Aides individuelles	17.950,00		Aides individuelles	94.161,68
Personnel	110.943,03		Logements	85.944,93
	431.677,51		Fonctionnement service	17.230,85
			Véhicule de service	3.055,00
				402.289,65

3. Budget de fonctionnement

B. Lecture graphique du budget 2016 de l'ILA



3. Budget de fonctionnement

C. Grille de lecture utilisée par le(s) gestionnaire(s) du CPAS

Intervention de Fedasil par place occupée par jour calendrier :

- Adulte = 37,77 e
- Enfant = 20,78 €

Une place inoccupée donne droit à une subvention égale à 40 % du montant d'une place occupée

3. Budget de fonctionnement

C. Grille de lecture utilisée par le(s) gestionnaire(s) du CPAS

BUDGET INITIAL 2016 ORDINAIRE

Recettes : 431.677,51 €

Dépenses : 402.289,65 €

302.784,48	RECETTE FEDASIL			
17.950,00	récupération des frais médicaux, pharma et hospi auprès du SPP Intégration sociale			
-94.161,68	Aides individuelles aux familles (argent de poche, vêtements, alimentation, produits de soin, frais de transports, frais scolaires, frais médicaux, pharmaceutiques...)			
-85.944,93	Frais liés aux logements des familles (loyers, charges, ameublement, travaux, assurances...)			
140.627,87	Sous -total			

3. Budget de fonctionnement

C. Grille de lecture utilisée par le(s) gestionnaire(s) du CPAS

Deux options possibles et défendables à partir du solde des 140.627 € de subsides restants:

- Soit le solde est affecté et réparti entre les dépenses liées à l'emploi, aux frais de fonctionnement du service et aux dépenses à l'extraordinaire par un prélèvement ;
- Soit le cadre du personnel a été défini au préalable, la dépense estimée en frais de personnel maintenue mais un autre subside à l'emploi doit impérativement être trouvé pour atteindre un équilibre budgétaire global.

3. Budget de fonctionnement

C. Grille de lecture utilisée par le(s) gestionnaire(s) du CPAS

-201.897,19	Dépense de personnel composé de 1,5 ETP AS + 0,5 accompagnatrice sociale + 0,5 administratif + 0,5 enseignante + 0,25 ouvrier			
-17.230,85	Fonctionnement service (charges locaux administratifs, informatique, mobilier, fournitures, téléphone, copieur...)			
-3.055,00	Frais de fonctionnement du véhicule de service			
-81.555,17	Sous -total			
110.943,03	Recette de subside à l'emploi, principalement du Maribel Social			
29.387,86	Solde budgétaire positif			

Non repris: les différents frais extraordinaires, variables suivants les années (achat du véhicule de service, achat des gros électroménagers placés dans les bâtiments, etc...)
Le solde budgétaire positif va servir à financer des achats au service extraordinaire, tels le remplacement d'un électroménager dans une habitation, l'achat d'un véhicule de service.....

4. Conclusion

PREVISION EVOLUTION BUDGETAIRE ILA				
Base: budget initial 2012				
Calcul du Subside de FEDASIL de 36,30 €/place/jr: de 01 à 03/2012: 30 + 5 places à 100% + 2 places à 60% de 04 à 12/2012 32 places à 100%				

ORDINAIRE					
ILA		2012	2013	2014	2015
DEPENSES	Personnel	299.835,77	311.949,14	324.551,88	337.663,78
	Fonctionnement	185.950,51	189.669,52	193.462,91	197.332,17
	Transfert	48.370,85	49.338,27	50.325,03	51.331,53
	Dette Emprunts	9.630,81	9.384,46	9.147,83	8.911,21
	TOTAL	543.787,94	560.341,38	577.487,65	595.238,69
RECETTES	Prestations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transf: Int. journ. Fed	435.919,46	444.637,85	453.530,61	462.601,22
	Transf: Maribel	141.978,56	141.978,56	141.978,56	141.978,56
	Autres transferts	55.550,00	56.661,00	57.794,22	58.950,10
	TOTAL	633.448,02	643.277,41	653.303,39	663.529,88
BALANCES EXERCICE PROPRE		89.660,08	82.936,03	75.815,73	68.291,19

4. Conclusion

Modification du subside de Fedasil

Calcul du Subside de FEDASIL de 36,30 €/place/jr:
de 01 à 03/2012: 30 + 5 places à 100 % + 2 places à 60%
de 04 à 12/2012 14 places à 100 % +18 places à 55 %
de 2013 à 2015 14 places à 100 % +18 places à 55 %

ORDINAIRE					
ILA		2012	2013	2014	2015
DEPENSES	Personnel	299.835,77	311.949,14	324.551,88	337.663,78
	Fonctionnement	185.950,51	189.669,52	193.462,91	197.332,17
	Transfert	48.370,85	49.338,27	50.325,03	51.331,53
	Dettes Emprunts	9.630,81	9.384,46	9.147,83	8.911,21
	TOTAL	543.787,94	560.341,38	577.487,65	595.238,69
RECETTES	Prestations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transf: Int. journ. Fed	355.061,21	322.996,31	329.456,24	336.045,36
	Transf: Maribel	141.978,56	141.978,56	141.978,56	141.978,56
	Autres transferts	55.550,00	56.661,00	57.794,22	58.950,10
	TOTAL	552.589,77	521.635,87	529.229,02	536.974,03
BALANCES EXERCICE PROPRE		8.801,83	-38.705,51	-48.258,64	-58.264,66

Merci pour votre attention